

**FICHE D'INFORMATION PRÉALABLE À L'INSTRUCTION D'UNE DEMANDE
DE CRÉATION OU DE REMISE EN EAU D'UN ÉTANG**

*** IDENTITE DU DEMANDEUR :**

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Commune : _____
 Téléphone : _____ Fax : _____ E. mail : _____
 Etes-vous propriétaire d'autres plans d'eau ? Oui Non
 Si oui, nombre et commune des plans
 d'eau :-----

*** CARACTERISTIQUE DE L'OUVRAGE :**

Commune où est situé le plan d'eau : _____ Lieu-dit : _____
 La commune d'implantation est-elle dotée d'un POS ? : Oui Non
 Une opération de remembrement est-elle en cours ? : Oui Non
 Existe-il un site classé ? : Oui Non
 Y a-t-il nécessité de déboisement ou défrichement préalable Oui Non

Références Cadastres : _____ **Superficie en eau :** ___ ha ___ a ___ ca (1)
 Vous êtes propriétaire , locataire des parcelles (2)

*** ALIMENTATION DU PLAN D'EAU : (2)**

Par sources situées sur le fond				
Par ruissellement				
Par dérivation sur le cours d'eau	nom du cours d'eau		Quantité d'eau prélevée (en m3)	
En barrage sur le cours d'eau	nom du cours d'eau			

*** EVACUATION DES EAUX : (2)**

Dans un fossé		Dans un cours d'eau		Dans un autre étang	
---------------	--	---------------------	--	---------------------	--

*** USAGE DE L'EAU : (2)**

Loisir pêche	Pisciculture	Irrigation	Développement touristique	Défense Incendie
--------------	--------------	------------	---------------------------	------------------

Pièces à joindre obligatoirement à cette demande et à retourner à la DDT service « eau, forêt et biodiversité »

(2, rue des Pâtis - B.P. 30069 - 58020 Nevers Cedex - Tél. 03 86 71 71 71 - Fax 03 86 71 70 69)

- schéma sommaire du projet (emplacement de la digue, distance entre le plan d'eau et les ruisseaux (ou fossés) environnants, ...)
- un extrait de carte I.G.N. au 1/25000 localisant le projet.
- un extrait de plan cadastral sur lequel sera situé l'ouvrage.

Une visite de terrain sera réalisée après réception des pièces demandées.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Fait le _____ à _____
Signature

(1) La superficie à prendre en compte est celle du plan d'eau au niveau du déversoir de sécurité.